

Le tu révolutionnaire

Philippe Wolff

Citer ce document / Cite this document :

Wolff Philippe. Le tu révolutionnaire. In: Annales historiques de la Révolution française, n°279, 1990. pp. 89-94;

doi : <https://doi.org/10.3406/ahrf.1990.1296>

https://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1990_num_279_1_1296

Fichier pdf généré le 15/04/2018

LE TU RÉVOLUTIONNAIRE (1)

En ces temps de bicentenaire de la Révolution française, on pourra s'étonner de voir un médiéviste joindre sa voix à celles de tant de spécialistes réputés de l'époque révolutionnaire. Mais l'article qui suit se rattache à l'enquête que je mène sur l'histoire du vouvoiement (2).

La *Chronique de Paris* du 3 octobre 1792 déclarait : « Si vous convient à Monsieur, toi convient à Citoyen. » Et elle commentait : « Sous le règne heureux de l'égalité, la familiarité n'est que l'image des vertus philanthropiques que l'on porte dans l'âme. » Le 10 Brumaire an II (31 octobre 1793), un délégué des Sociétés populaires, Malbec, rappelant que « les principes de notre langue doivent nous être aussi chers que les lois de notre République », conclut : « Je demande, au nom de tous mes commettants, un décret portant que tous les républicains françois seront tenus à l'avenir, pour se conformer aux principes de leur langage en ce qui concerne la distinction du singulier au pluriel, de tutoyer sans distinction ceux ou celles à qui ils parleront en seul, à peine d'être déclarés suspects, comme adulateurs, en se prêtant, par ce moyen, au soutien de la morgue qui sert de prétexte à l'inégalité entre nous. » Bazire demanda qu'un décret ordonnât de tutoyer tout le monde (21 Brumaire an II, 11 novembre 1793). Cependant son collègue Thuriot s'y opposa au nom de la liberté : « On sait bien que le vous est absurde, que c'est une faute contre la langue de parler à une personne comme on parlerait à deux, à plusieurs, mais aussi n'est-il pas contraire à la liberté de prescrire aux citoyens la manière dont ils doivent s'exprimer ? Ce n'est pas un crime de parler mal le français. » Et la Convention le suivit.

Depuis le 10 Brumaire an II (31 octobre 1793), le Comité de Salut public se fit une loi de tutoyer tout le monde. L'exemple fut suivi. L'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la Haute-Garonne écrivait au ministre de l'Intérieur : « Je t'adresse un état sommaire des routes... » Le 22 Brumaire (12 novembre), le directeur du département de Paris ordonna le tutoiement. Les instituteurs furent invités à se faire tutoyer par leurs élèves. Le tutoiement gagna les armées : le général Bigarré raconte dans ses *Mémoires* que « si un officier ou un soldat se fût avisé de parler à l'adjudant général Bernard sans le tutoyer, il lui aurait passé son sabre au travers du corps ». La marine suivit, non sans réticences ni exceptions.

Il apparaît donc que les plus fervents révolutionnaires cherchèrent à généraliser le tutoiement. Avant d'examiner dans quelle mesure ils furent suivis, il

(1) La plupart des considérations qui suivent sont empruntées à F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. IX : *La Révolution et l'Empire*, 2^e partie, Paris, 1937, pp. 689 à 696.

(2) « Premières recherches sur l'apparition du vouvoiement en latin médiéval », dans *Comptes rendus... de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1988, pp. 370-383.

convient de rappeler que la voie leur avait été préparée. Voltaire avait écrit : « Le *tu* est le langage de la vérité et le *vous* le langage du compliment. » Montesquieu tenait que « notre *vous* est un défaut des langues modernes », qu'en l'employant « on choque la nature ». Condillac enseignait au prince de Parme que, « sans doute, on a, dans les commencements, dit *tu* à tout le monde, quel que fût le rang de celui à qui on parlait. Dans la suite, nos pères barbares et serviles imaginèrent de parler au pluriel d'une seule personne, lorsqu'elle se faisait respecter ou craindre, et *vous* devint le langage de l'esclave devant son maître ».

Mais les partisans du tutoiement furent-ils suivis ? L'usage de tutoyer des inférieurs était considéré comme un signe d'affectation hautaine. Dès le 1^{er} juillet 1788, un règlement interdit aux officiers et sous-officiers, sous peine de punition sévère, de « tutoyer, injurier ou maltraiter » les soldats placés sous leurs ordres. Robespierre lui-même semble avoir évité soigneusement le tutoiement (3). Le 14 février 1790, écrivant à M. Goulliart, procureur du roi à Soissons, il l'appelait « Monsieur », le vouvoyait et signait : « Votre très humble et très obéissant serviteur de Robespierre ». On mesure toutefois le chemin qu'il accomplit sous l'influence des circonstances par la comparaison de deux lettres qu'il envoya à Danton. Le 1^{er} janvier 1791, il l'appelait « Monsieur », le vouvoyait et terminait ainsi : « Ne doutez ni de mon empressement à la [la justice de votre cause] défendre, si j'en trouve l'occasion, ni des sentiments fraternels dont je vous prie d'accepter l'hommage, Monsieur Robespierre. » Le 15 février 1793, il lui écrivait : « Si dans les seuls malheurs qui puissent ébranler une âme telle que la tienne, la certitude d'avoir un ami tendre et dévoué peut t'offrir quelque consolation, je te la présente... Embrasse ton ami Robespierre. » Toutefois, s'il fut fréquemment tutoyé par des personnes ou des collectivités révolutionnaires, il resta dans l'ensemble fidèle au vouvoiement.

On peut suivre l'évolution en examinant les pièces de théâtre du XVIII^e siècle (4). Partons de Crébillon, *Atrée et Thyeste* (1707) : Atrée et Thyeste sont deux frères, rois d'Argos et de Mycènes. Atrée déteste Thyeste et lui fait la guerre ; sa femme Aerope a été ravie par Thyeste et en a eu un fils, Plisthène, qu'Atrée fait passer pour sien. Or il lui demande de tuer Thyeste. Mais la fille de Thyeste, Théodamie, et Plisthène s'aiment. On saisit les rapports avec l'histoire de Roméo et Juliette ! Atrée vouvoie son officier Alcymédon, Plisthène, Théodamie, Thyeste ; mais il lui arrive aussi de tutoyer Thyeste, Plisthène (qu'il vouvoie plus loin). Il en est de même pour les autres. La seule constante est que les maîtres tutoient leurs confidents.

Passons à Lesage, dont la célèbre pièce *Turcaret* fut jouée en 1709. Turcaret, traitant, est amoureux de la baronne, jeune veuve, qu'il comble de cadeaux. Mais elle souffre la présence du chevalier, qui la gruge. Turcaret et la baronne se vouvoient ; de même la baronne et le chevalier, Turcaret et le marquis, la baronne et le marquis. Lorsqu'il se révèle que Turcaret est marié, lui et sa femme se vouvoient. Normalement, les maîtres tutoient leurs valets ou servantes, qui les vouvoient. Mais il y a des variations. Ainsi le chevalier s'échauffe pour Lisette, servante de la baronne, et dont Frontin se dit le répondant. Il le vouvoie :

« Monsieur le Répondant, je me plains de vous. »

(3) *Correspondance de Maximilien et Augustin Robespierre*, publiée par Georges Michon, Paris, 2 vol., 1926 et 1941.

(4) Je pars de l'idée que, sauf exception, les personnages mis en scène parlent comme tout un chacun dans la réalité. — *Théâtre français du XVIII^e siècle*, présentation par Jacques Truchet, La Pléiade, 2 vol., 1972 et 1974.

Puis il revient à un tutoiement plus normal :

« Faisons un troc, Frontin, cède-moi cette fille-là. »

Autre exemple : la baronne vouvoie Flamand, valet de Turcaret :

« Cela est bien glorieux pour vous, Monsieur Flamand,
de marcher ainsi sur les traces de votre maître. »

Puis elle le tutoie :

« Non, mon pauvre Flamand, je ne te demande rien. »

Mais elle revient au vous :

« J'y ferai tout mon possible, puisque vous y êtes intéressé. »

Un autre exemple encore de ces variations lorsque Frontin parle à Lisette :

« Je ne te demande pas davantage. C'est assez, ma princesse. Je vais ne rien épargner pour vous mériter... »

Pour nous résumer, outre ces variations, je noterai le tutoiement normal des maîtres vis-à-vis de leurs valets et la prédominance du vous.

En 1718, Voltaire fait jouer *Œdipe* où il met en scène, outre Œdipe roi de Thèbes, Jocaste sa femme, Araste son confident, Égine confidente de Jocaste, Philoctète prince d'Eubée et Dimas son ami ; le grand prêtre et deux vieillards, l'un de Thèbes, l'autre de Corinthe.

Œdipe vouvoie Jocaste, le grand prêtre, Philoctète. Jocaste vouvoie Œdipe et Philoctète (qu'elle aime). Le vouvoiement entre égaux est de règle. Par contre, les maîtres tutoient leurs serviteurs. Le tutoiement apparaît aussi dans les moments de la plus intense émotion, ainsi lorsque Œdipe en colère tutoie le grand prêtre qui l'a accusé :

« Grâce à l'impunité, ta bouche sacrilège,
Pour accuser ton roi d'un forfait odieux,
Abuse insolemment du commerce des dieux ! » (Vers 808-810.)

Œdipe encore, qui vouvoie normalement Icare, vieillard de Corinthe, se met à le tutoyer, au comble du désarroi :

« Parle, quel étranger sur mon trône est assis ? » (Vers 1234.)

Il tutoie de même Phorbas, vieillard thébain, qu'il vouvoie normalement :

« Phorbas, au nom des dieux, ne me déguise rien ! » (vers 1314.)

Ainsi un traitement exceptionnel marque les grands moments de l'intrigue.

Une inflexion se marque avec *l'Arlequin sauvage* de Delisle de La Drevetière, joué en 1721. On y note un passage facile du tu au vous, et inversement, qu'illustre ce discours de Léléo au sauvage Arlequin : « Au lieu de te dire grossièrement : Arlequin, viens dîner avec moi, je te salue poliment et je te dis : mon cher Arlequin, je vous prie très humblement de me faire l'honneur de venir dîner avec moi. » Dans l'ensemble, le sauvage tutoie ceux auxquels il s'adresse. Le tutoiement apparaît naturel.

En 1723, Houdar de La Motte fait représenter *Inès de Castro*. Le vouvoiement, naturel à la tragédie, est habituel. Il n'est rompu que trois fois, aux moments les plus pathétiques. Alphonse le Justicier, roi de Portugal, qui vouvoie normalement son fils Dom Pèdre, lui parle brusquement ainsi :

« ...Oui, trop coupable fils,
De ta rébellion tu recevras le prix.
Rien ne peut te sauver... » (Vers 757-759.)

Plus loin, Alphonse vouvoie son fils puis, au comble de l'émotion, lui dit :

« Et quand tu me réduis enfin à le vouloir,
Laisse-moi te punir au moins sans désespoir. » (Vers 869-870.)

Dom Père lui ayant opposé un refus, il revient au vouvoiement :

« Faites entrer les grands ; et vous, prince, sortez. » (Vers 874.)

Enfin Alphonse tutoie Dom Père dans l'excès de sa douleur :

« ...Prince trop malheureux !
Je te la rends en vain, nous la perdons tous deux.
Tu la vois expirante... » (Vers 1233-1235.)

Inès, en effet, se tue alors.

Dans *Le Glorieux* de Destouches, joué en 1732 (5), les règles habituelles se retrouvent : vouvoiement entre égaux, tutoiement des inférieurs. Un tutoiement inhabituel est un élément de comique. Lisimon, riche bourgeois « ennobli » (nous dirions anobli), vouvoie le comte de Tufière puis le tutoie brusquement, ayant annoncé qu'il va bannir toute cérémonie :

« Oh çà, mon cher garçon, veux-tu venir chez moi ?
Nous serons tous ravis de dîner avec toi. » (Vers 865-866.)

Le comte s'obstinant à le vouvoyer, il éclate :

« Ouais ! vous le prenez haut. Écoute, mon cher comte,
Si tu fais tant le fier, ce n'est pas là mon compte. » (Vers 887-888.)

Le comte tutoie son valet Pasquin et lui confie :

« J'ai frappé le bonhomme ; il contraint son humeur,
Et n'ose presque plus me tutoyer... » (Vers 934-935.)

Plus loin, Lisimon hésite entre vouvoiement et tutoiement vis-à-vis du comte :

« N'y manquez pas, au moins ; car c'est une princesse
Aussi fière que vous, et dont les préjugés...
— Je suis ravi de voir que vous vous corrigez.
— Tu le vois, mon enfant, je cherche à te complaire.
— Fort bien. Enfin, Monsieur, le succès de l'affaire
Est en votre pouvoir. Ainsi donc, croyez-moi,
De ce que je vous dis, faites-vous une loi. » (Vers 1750-1756.)

Des considérations de même ordre pourraient être présentées à propos des pièces de Voltaire : *Zaïre* (1732), *Le fanatisme* ou *Mahomet le prophète* (1741), *La femme qui a raison* (1749 ?), *Le café* ou *l'Écossaise* (1760) ; de Piron : *La métromanie* ou *Le poète* (1738) ; de Nivelles de La Chaussée : *Mélanide* (1741), comédie larmoyante ; de Gresset : *Le Méchant* (1747) ; de Diderot : *Le fils naturel* ou *les épreuves de la vertu* (1757), larmoyant aussi ; de Saurin : *Les mœurs du temps* (1760), simple bluette ; de Favart : *L'Anglais à Bordeaux*, écrit en 1763 pour célébrer le traité de Paris ; de Sedaine : *La gageure imprévue* (1768) ; de La Harpe : *Mélanie* (1770) ; de M^{me} de Genlis : *L'enfant gâté* (1779), où ne paraissent que des femmes, qui toutes se vouvoient. Avec Dorvigny, *Les battus paient l'amende*

(5) C'est là — qui l'eût cru ? — que l'on trouve des vers fameux : « La critique est aisée et l'art est difficile » (vers 690) ; « Chassez le naturel, il revient au galop » (vers 1230).

(1779), qui met en scène des milieux populaires, les tutoiements paraissent plus nombreux : le fripier Ragot et sa femme se tutoient, le savetier Simon tutoie sa fille Suzon ; les vouvoiements n'en sont pas moins nombreux. Les vouvoiements l'emportent encore dans le drame de Sade, *Oxtiern*, ou *Les malheurs du libertinage* (1791), comme dans la comédie de Collin d'Harleville, *Le vieux célibataire* (1792), et encore dans la comédie de Laya, *L'ami des lois* (1793), qui fait l'éloge des nobles sincèrement ralliés à la Révolution. Quand il n'est pas employé pour s'adresser à un inférieur, le tutoiement est soit un élément de comique, soit la traduction d'extrêmes émotions. Et notons que l'usage normal du vouvoiement persiste jusqu'en pleine Révolution.

Avec *Le jugement dernier des rois*, prophétie de Maréchal (1795), apparaît une atmosphère tout à fait différente. Ici, c'est le tutoiement qui est général. Il loue aussi bien qu'il raille. Des sans-culotte tutoient un vieillard français qu'ils veulent honorer : « Bon vieillard ! Vénérable vieillard !... Que fais-tu ici ? » A l'inverse, l'Allemand tutoie l'empereur : « Dis ta vilaine âme, ton mauvais cœur. » Le Prussien tutoie son roi : « Monstre ! Expie ici tout le sang que tu as fait verser dans les plaines de la Champagne, devant Lille et Mayence. » Un sans-culotte français tutoie le Pape : « Dis la République », etc... N'insistons pas. Dans leur *Histoire du théâtre français* parue en 1802, Étienne et Martainville écrivent : « De tous les ouvrages joués pendant la Terreur, cette pièce est sinon la plus atroce, du moins la plus propre à faire connaître jusqu'à quel point on avait dégradé l'art dramatique. »

Cependant, dans *Les rivaux d'eux-mêmes*, comédie de Pigault-Lebrun (1798), imprégnée d'esprit militaire, les vouvoiements reparaisent. Notons toutefois que l'officier Derval et sa femme, qui ont été mariés très jeunes et ne se sont jamais vus depuis, se vouvoient lorsqu'ils ne savent pas encore qui ils sont, mais se tutoient dès qu'ils se sont reconnus : « L'aimable amour ? — Celui-là ne te quitte point. — Puisses-tu penser toujours de même ! »

Nous pouvons maintenant évoquer le témoignage de deux grands écrivains. Chateaubriand se demande en 1812 : « Les enfants aiment-ils mieux leurs parents aujourd'hui qu'ils les tutoient et ne les craignent plus ? » (6) Mais nous savons bien, nous qui en général tutoyons nos parents, que ce n'est pas là le signe d'un manque de respect. Il faut tenir compte de l'hostilité de l'auteur vis-à-vis de cette pratique, à laquelle lui-même, vouvoyant ses parents, ne se livrait pas.

Balzac peint assez exactement la réalité de son temps. Il est donc fort intéressant de considérer ses premières œuvres. Nous y apparaît une société pour laquelle la Révolution n'est pas encore trop éloignée. Je me bornerai à l'exemple des *Chouans*, un de ses premiers romans, en effet (1829), et qui présente pour nous l'avantage de mettre en scène à la fois des milieux populaires républicains et des milieux aristocratiques royalistes. Côté républicain, les officiers se vouvoient entre eux. Un conscrit patriote vouvoie le commandant Hulot, puis le tutoie : « Peut-on vous toucher deux mots ?... — Tu crois donc les Chouans bien nombreux ? — Juges-en toi-même, citoyen commandant ! » M^{lle} de Verneuil tutoie Corentin qui répond de même : « Citoyen, tu es sans doute trop bien élevé... — Citoyenne... je me ferai toujours un honneur de t'obéir... » Côté royaliste, le chef des Chouans et M^{me} du Gua-Saint-Cyr se vouvoient. Marche-à-Terre tutoie d'abord d'Orgemont (« Qui es-tu ? ») puis il le vouvoie : « Puisque vous êtes Monsieur d'Orgemont de Fougères... », ce qui ne l'empêche pas de le

(6) Édition de La Pléiade, chap. 5 du livre I. L'œuvre foisonne de remarques utiles. Ainsi Chateaubriand raille l'inconséquence des révolutionnaires en citant l'inscription qui figurait en 1800 sur la loge du concierge de Gingené : « Ici on s'honore du titre de citoyen et on se tutoie. Ferme la porte, s'il vous plaît » (chap. 3 du livre XIII).

tutoyer de nouveau, par dérision : « Combien t'a-t-elle demandé, ta République?... » Du Gua-Saint-Cyr vouvoie sa mère : « Ma chère maman... arrivez donc... »

Que conclure, sinon que la Révolution a contribué à fixer les usages qui seront ceux du XIX^e siècle ? Partisans ou adversaires de la Révolution, nous ne serions pas sans elle ce que nous sommes. De même, et sauf exception, nous ne parlons plus comme sous l'Ancien Régime.

Philippe WOLFF.